

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT  
VILLE D'ESTÉREL**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue au lieu ordinaire des sessions, vendredi le 17 février 2006 à 19h30.

Sont présents :

Son Honneur le Maire	André Nadeau
Messieurs les conseillers	Jean-Jacques Desjardins Ronald Kulisek Roger Martel Lawrence Nadler
Absences motivées	Joëlle Berdugo Adler Jean-Pierre Nepveu

Formant quorum.

Son Honneur le Maire souhaite la bienvenue aux citoyens présents.

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour (Res. 2006-02-51)
2. Procès-verbal (Res. 2006-02-52)
3. Correspondance (Res. 2006-02-53)
  - 3.1 Maire
  - 3.2 Directeur général
4. Comptes à payer et comptes payés (Res. 2006-02-54)
5. Explications données par le maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions.
6. Équipements d'entrepreneur, véhicules et équipements
  - 6.1. Entretien et réparations du tracteur 545 D (Res. 2006-02-55)
  - 6.2. Achat d'un nettoyeur à eau chaude muni d'un ensemble pour dégeler les tuyaux (Res. 2006-02-56)
  - 6.3. Location d'une niveleuse (Res. 2006-02-57)

## 7. Urbanisme

7.1. Tarifs applicables pour les permis et certificats d'autorisation (Res. 2006-02-58)

## 8. Loisirs

8.1. Offre de service de monsieur Dave Allaire, Directeur de l'animation, relatif au camp de jour pour les 4 à 13 ans à l'été 2006 (Res. 2006-02-59)

## 9. Agglomération Sainte Marguerite Estérel

9.1. Séances extraordinaires de l'agglomération Sainte Marguerite Estérel du 30 janvier 2006 (Res 2006-02-60)

9.2. Séance régulière de l'agglomération Sainte Marguerite Estérel du 27 février 2006 (Res 2006-02-61)

## 10. Deuxième période de questions

## 11. Varia

11.1. Embauche de Michel Racette à titre d'employé remplaçant (article 4.05 de la convention) (Res 200-02-62)

11.2. Sécurité publique – Appel d'offres (Res 200-02-63)

## 12. Dépôt de document

## 13. Levée de l'assemblée (Res 200-02-64)

## Résolution no : 2006-02-51

### 1.0 Adoption de l'ordre du jour

**Proposé par :** Ronald Kulisek

**Appuyé par :** Jean-Jacques Desjardins

**IL EST RÉSOLU,**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour avec l'ajout du point 11.2 et de laisser l'item varia ouvert.

## Résolution no : 2006-02-52

### 2.0 Procès-verbaux

**ATTENDU** que cette séance constitue la quatrième de la ville reconstituée d'Estérel;

**ATTENDU** les trois séances tenues en janvier 2006 et les procès-verbaux qui en résultent;

**Proposé par :** Roger Martel

**Appuyé par :** Lawrence Nadler

**IL EST RÉSOLU,**

**D'ADOPTER** les procès-verbaux de la séance régulière tenue le 27 janvier 2006 et des deux séances extraordinaires tenues le 28 janvier 2006.

## Résolution no : 2006-02-53

### 3.0 Correspondance du Maire et du Directeur général

**ATTENDU** les résumés produits de la correspondance du Maire et du Directeur général joints en annexe;

**Proposé par :** Ronald Kulisek

**Appuyé par :** Jean-Jacques Desjardins

**IL EST RÉSOLU,**

**D'ADOPTER** la correspondance du Maire et du Directeur Général pour le mois de février 2006.

## Résolution no : 2006-02-54

### 4.0 Comptes à payer et comptes payés

**ATTENDU** la liste des comptes à payer et des comptes payés jointe en annexe;

**Proposé par** : Roger Martel

**Appuyé par** : Lawrence Nadler

**IL EST RÉSOLU,**

**D'ADOPTER** les comptes de février 2006 au montant de 43 511,34 \$

### 5.0 Explications données par le maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions

Il fait état des points inscrits à l'ordre du jour et répond aux questions des citoyens.

## Résolution no : 2006-02-55

### 6.1 Entretien et réparation du tracteur 545 D

**ATTENDU** l'estimé des coûts de réparation du spécialiste en ce domaine, l'entreprise Longus de Laval lequel est joint en annexe;

**ATTENDU** l'accord du conseiller responsable des travaux publics;

**Proposé par** : Ronald Kulisek

**Appuyé par** : Roger Martel

**IL EST RÉSOLU,**

**DE CONFIER** les réparations requises au tracteur 545 D, à l'entreprise Longus, pour un montant de 10 749 \$ plus taxes.

## Résolution no : 2006-02-56

### 6.2 Achat d'un nettoyeur à eau chaude muni d'un ensemble pour dégeler les tuyaux

**ATTENDU** les prix obtenus de deux fournisseurs (voir annexe);

**ATTENDU** l'accord du conseiller responsable des travaux publics;

**Proposé par :** Ronald Kulisek  
**Appuyé par :** Jean-Jacques Desjardins

**IL EST RÉSOLU,**

**D'ACQUÉRIR** le nettoyeur à eau avec l'ensemble pour dégeler les tuyaux de la firme Pièces d'autos Ste-Adèle au prix de 6 505 \$ plus taxes.

Résolution no : 2006-02-57

### 6.3 Location d'une niveleuse

**ATTENDU** l'état actuel des chemins municipaux;

**ATTENDU** l'accord du conseiller responsable des travaux publics;

**Proposé par :** Ronald Kulisek  
**Appuyé par :** Jean-Jacques Desjardins

**IL EST RÉSOLU,**

**DE LOUER**, pour une période de quatre jours, une niveleuse de l'entreprise «Excavation Stephisa St-Onge de Prévost » au prix de 95 \$ / heure.

Résolution no : 2006-02-58

### 7.1 Tarifs applicables pour les permis et certificats d'autorisation

**ATTENDU** l'importance que les citoyens se procurent les permis et certificats requis;

**ATTENDU** les tarifs soumis en annexe pour chaque type de permis et certificats;

**Proposé par :** NB. Ce point est reporté à une prochaine séance  
**Appuyé par :**

**IL EST RÉSOLU,**

**D'ADOPTER** les tarifs applicables pour l'obtention des permis et certificats pour l'exercice 2006.

Résolution no : 2006-02-59

### 8.1 Programme de camp de jour pour les 4 à 13 ans

**ATTENDU** l'offre de services reçue de monsieur Dave Allaire, directeur de l'animation, relative au camp de jour pour les 4 à 13 ans lequel se tiendra du 26 juin au 18 août 2006 (ANNEXE);

**Proposé par** : André Nadeau

**Appuyé par** : Roger Martel

**IL EST RÉSOLU,**

**DE PARTICIPER** au succès de cette initiative en posant un certain nombre de gestes dont l'amélioration du camp chevreuil.

Résolution no : 2006-02-60

### 9.1 Séances extraordinaires du 30 janvier 2006 de l'agglomération Sainte Marguerite Estérel

**ATTENDU** l'article 61 du projet de loi 75 qui se lit comme suit :

Lors d'une séance du conseil de toute municipalité liée, le maire :

1° informe le conseil des sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération;

2° expose la position qu'il entend prendre sur tout sujet visé au paragraphe 1°, discute de celle-ci avec les autres membres présents et propose l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

3° fait rapport des décisions prises par le conseil d'agglomération lors d'une séance précédente.

**ATTENDU** que deux séances extraordinaires du conseil d'agglomération ont eu lieu le 30 janvier dernier;

**Proposé par** : André Nadeau

**Appuyé par** : Roger Martel

**IL EST RÉSOLU,**

**DE RATIFIER** les orientations retenues par le maire lors de cette séance à savoir :

1. Le conseil de ville d'Estérel est favorable à l'adoption du programme triennal d'immobilisations de l'agglomération couvrant les exercices 2006-2007-2008.

2. Le conseil de ville d'Estérel est favorable à l'adoption du règlement AG-001-2006 relatif aux règles de régie interne.
3. Le conseil de ville d'Estérel est favorable à l'utilisation, par la ville de Sainte Marguerite du Lac Masson, de l'ancien logo de l'ancienne ville Sainte Marguerite Estérel.
4. Le conseil de ville d'Estérel est défavorable à l'adoption du règlement AG-04-2006 concernant les actes mixtes.
5. Le conseil de ville d'Estérel est défavorable à l'adoption du règlement AG-03-2006 concernant les taux de taxes.

Note : En ce qui a trait aux items 4 et 5, soit les règlements AG-04-2006 et AG-03-2006, le conseil municipal formulera son opposition à la ministre des Affaires municipales et des Régions.

## Résolution no : 2006-02-61

### 9.2 Séance régulière du 27 février 2006 de l'agglomération Sainte Marguerite Estérel

**ATTENDU** l'article 61 du projet de loi 75 qui se lit comme suit :

Lors d'une séance du conseil de toute municipalité liée, le maire :

1° informe le conseil des sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération;

2° expose la position qu'il entend prendre sur tout sujets visés au paragraphe 1°, discute de celle-ci avec les autres membres présents et propose l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

3° fait rapport des décisions prises par le conseil d'agglomération lors d'une séance précédente.

**ATTENDU** qu'une séance régulière du conseil d'agglomération aura lieu le 27 février 2006;

**Proposé par** : André Nadeau

**Appuyé par** : Roger Martel

**IL EST RÉSOLU,**

**DE RETENIR** les orientations suivantes pour les points inscrits à l'ordre du jour de cette séance:

## 1 Procès verbaux

Le conseil de ville d'Estérel est favorable à l'adoption des procès-verbaux des deux séances extraordinaires tenues en janvier 2006.

## 2 Revenus et dépenses

Le conseil de ville d'Estérel est favorable à l'adoption des revenus et dépenses.

## 3 Rémunération des membres du conseil

Le conseil de ville d'Estérel souhaite que le maire s'abstienne sur tout ce qui concerne le règlement AG-002-2006 pourvoyant à la rémunération des membres du conseil d'agglomération.

## 4 Sécurité publique

Le conseil de ville d'Estérel est favorable à l'adoption à toutes les décisions qui visent l'amélioration du service de protection contre les incendies : vacances, formation, temps de garde, embauche et nominations.

## 5 Eau potable Estérel

Le conseil de ville d'Estérel entend prendre les dispositions requises pour l'entretien de ses installations en matières d'aqueduc et d'égouts dans les meilleurs délais bien qu'il trouve regrettable cette décision de la ville de Sainte Marguerite.

## 6 Loisirs et culture

Le conseil de ville d'Estérel entend maintenir sa position exprimée dans les documents soumis depuis le début janvier 2006 sur tout ce qui concerne la bibliothèque.

## 7 Programme triennal d'immobilisations

Le conseil de ville d'Estérel entend réaliser les dépenses d'immobilisations en lien avec le règlement d'emprunt 2006-477. Cependant, il ne dispose pas présentement des informations requises pour ajouter d'autres projets à son triennal 2006-2008.

## 8 Bateaux

Le conseil de ville d'Estérel est en accord avec le document produit par le maire relatif à la problématique sur les bateaux.



## 10.0 Deuxième période de questions

Résolution no : 2006-02-62

### 11.1 Embauche de Michel Racette à titre d'employé remplaçant

**ATTENDU** qu'un de nos employés est présentement en période de maladie;

**ATTENDU** la nécessité de remplacer cet employé jusqu'à son retour au travail;

**ATTENDU** l'accord du conseiller responsable;

**Proposé par** : Ronald Kulisek

**Appuyé par** : Jean-Jacques Desjardins

**IL EST RÉSOLU,**

**DE RATIFIER,** l'embauche de monsieur Michel Racette pour remplacer monsieur Jacques Durocher durant son absence.

Résolution no : 2006-02-63

### 11.2 Sécurité publique – Appel d'offres

**ATTENDU** le rapport de notre consultant, la firme CLI, en cette matière lequel est joint en annexe;

**ATTENDU** l'accord du conseiller responsable en cette matière;

**Proposé par** : André Nadeau

**Appuyé par** : Roger Martel

**IL EST RÉSOLU,**

**DE PROCÉDER** à un appel d'offres sur invitation auprès de deux fournisseurs en vue de mettre en place une patrouille routière.

## 12.0 Dépôt de document

Le maire dépose le calendrier des réunions pour l'exercice 2006 pour les entités suivantes : le conseil de ville d'Estérel, le conseil de l'agglomération et le conseil de ville de Sainte Marguerite du Lac Masson.

Résolution no : 2006-01-64

13.0 Levée de l'assemblée

**Proposé par :** André Nadeau

**Appuyé par :** Ronald Kulisek

**IL EST RÉSOLU,**

**DE LEVER** l'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé.

Je, Frédéric Prescott directeur général de la ville d'Estérel, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour chacune des résolutions à caractère financier de la présente séance sauf si il est spécifiquement fait mention d'une ou de plusieurs conditions requises pour leur entrée en vigueur.

---

ANDRÉ NADEAU, MAIRE

---

FRÉDÉRIC PRESCOTT, DIRECTEUR GÉNÉRAL